

Les sols dans l'agenda international

Avancées récentes et défis à venir



Pierre-Marie AUBERT

Pierre-Marie Aubert a rejoint le programme Agriculture et Alimentation de l'Iddri en janvier 2015, pour travailler sur les interactions entre développement agricole, sécurité alimentaire et conservation de la biodiversité à trois échelles différentes : nationale, régionale et mondiale.

De formation interdisciplinaire, à l'interface entre les sciences biotechniques (agronomie, foresterie) et la sociologie, Pierre-Marie Aubert s'intéresse aux problèmes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles sous quatre angles différents et complémentaires : la formulation et l'évaluation des politiques publiques ; la mise en œuvre de l'action publique environnementale ; la gouvernance des filières agricoles et agro-alimentaires mondiales ; la prospective territoriale.



Aleksandar RANKOVIC

Aleksandar Rankovic est chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), où il travaille sur les interactions entre sciences et politiques environnementales, en particulier sur les dossiers de biodiversité et climatiques. Ses recherches actuelles portent notamment sur l'IPBES, les relations océans-climat et les « solutions fondées sur la nature ». Il est titulaire d'un doctorat en écologie de l'université Pierre et Marie Curie, où il a consacré sa thèse aux dynamiques de long terme du carbone et de l'azote dans les systèmes sol-arbre parisiens. Il est également diplômé de Sciences Po en affaires internationales et a été chercheur en visite à l'université d'Harvard, dans le cadre du programme « Science, Technologie et Société » de la Kennedy School.



Martial BERNOUX

Les sols ont acquis au cours des cinq dernières années une forte visibilité internationale. Les enjeux liés à leur gestion durable sont en effet multiples : fertilité et sécurité alimentaire, stockage ou perte de carbone et changement climatique, érosion éolienne et tempêtes de sable... Pourtant, leur situation se dégrade de par le monde et les mesures prises, localement ou régionalement, sont insuffisantes. Que peut-on attendre de l'apparente mobilisation pour les sols au niveau international pour contrer ces dynamiques ?

Depuis les dix dernières années, des évolutions institutionnelles importantes ont permis d'améliorer la prise en compte des sols par les instances internationales : création du Partenariat mondial sur les sols (*Global Soil Partnership, GSP*)

pierremarie.aubert@iddri.org
aleksandar.rankovic@iddri.org
martial.bernoux@ird.fr

en 2012, afin de structurer une meilleure gouvernance globale des sols du monde et favoriser leur maintien en bon état; lancement de son Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ou *Intergovernmental Technical Panel on Soils*, ITPS), Interface Science-Politique accompagnant le GSP; inclusion du concept de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) dans les Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, puis lors de la CdP13 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLCD); déploiement d'initiatives sur le « *nexus* » sécurité alimentaire-climat dans le cadre de l'agenda des solutions de la Convention climat (« 4 pour mille, les sols pour la sécurité alimentaire et le climat¹ », initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture en Afrique - AAA²)... De manière plus prospective, la préparation pour 2018 du rapport sur la dégradation et la restauration des terres par la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) devrait également permettre de mieux prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité des sols et leur érosion. Sans détailler chacune de ces évolutions, on peut en tirer trois constats.

Le premier est que ces évolutions n'assurent qu'une prise en charge partielle des enjeux mentionnés en introduction. En particulier, la biodiversité et, dans une moindre mesure, la sécurité alimentaire sont relativement moins bien prises en compte que les enjeux de stockage de carbone dans les sols ou de restauration à grande échelle.

Le second est le besoin de *transversalité* entre ces différents processus. À cet égard, la matière organique des sols est considérée depuis longtemps comme un objet-frontière susceptible de faire le lien entre les trois conventions de Rio (désertification, changement climatique et biodiversité). En effet, une bonne gestion de cette matière organique permet de traiter simultanément de questions de fertilité, d'émission ou de stockage de gaz à effet de serre, de biodiversité des sols, ou encore de stabilité structurale et de rétention d'eau face aux problématiques de désertification.

Le troisième aspect à retenir est le caractère fondamentalement volontaire et non-contraignant des processus en cours et le peu de résultats obtenus jusqu'à présent – une situation au demeurant normale compte tenu du pas de temps considéré. Si on parle beaucoup plus des sols et si on crée pour eux des espaces de dialogues internationaux, cela ne s'est pas traduit, jusqu'à présent, par des obligations de résultats pour les pays. Ainsi du cadre des ODD ou des

1. <http://4p1000.org/>

2. <http://www.aaainitiative.org/fr/initiative>

localement fonction de la géologie, du climat, de l'écosystème, de leur âge et des usages auxquels ils sont soumis, empêche toute généralisation hâtive concernant des éventuelles solutions. De nombreuses incertitudes existent aussi sur la dynamique de la matière organique et donc du carbone dans les sols, complexifiant les discussions quant au rôle des sols face au changement climatique : combien peut-on stocker de carbone, en combien de temps et pour combien de temps, où, etc. ? Des controverses existent également sur les différences et les relations entre savoirs locaux, notamment des professions agricoles, et savoirs scientifiques dans de nombreuses régions du monde. Ces différents éléments sont au moins aussi structurants, dans les débats, que ce qui fait consensus, rendant de ce fait difficile le traitement politique du problème qui, lui, suppose de pouvoir fixer des objectifs simples en se basant sur des indicateurs consensuels. À cet égard, la place actuelle des sols dans l'agenda international doit probablement beaucoup à la mise en politique progressive du concept de NDT. Si celui-ci fait l'objet de vives critiques au sein de la communauté académique, il donne aux décideurs un horizon normatif en apparence simple et facile à communiquer auprès du grand public³.

D'autre part, les promoteurs du sol ont fréquemment eu à faire face à l'opposition active de certains acteurs ou groupes d'acteurs, et en particulier les États eux-mêmes. Ces derniers, soulignant le caractère local des sols et le fait que leur dégradation n'affecte pas d'autres régions du monde, revendiquent leur prise en charge au niveau local et délégitiment ainsi toute tentative de gouvernance mondiale. L'argument, qui a su faire mouche dans bien des cas, cache souvent un autre problème : la difficile distinction entre gestion du sol sur le plan technique et usage des terres, sujet politique s'il en est. Il renvoie en effet aux questions de gouvernance foncière, sur lesquelles les États cherchent bien souvent à protéger leurs prérogatives. Dans ce contexte, et en admettant dans le cadre de cet article (la réalité est probablement plus nuancée) qu'une meilleure gestion des sols passe par une gouvernance globale plus contraignante, quelles sont les avancées possibles à court et moyen terme ? Comment lever les deux principales difficultés identifiées ?

Parmi les propositions qui ont été faites, celle d'une convention contraignante pour les sols, faite au milieu des années 1990, a peu de chance d'advenir, notamment si l'on considère l'échec des négociations européennes pour l'adoption d'une directive-cadre sur la protection des sols, rejetée fin 2007 (suite au blocage de l'Allemagne,

l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas). La stratégie mise en avant par la communauté des pédologues est plutôt de continuer à montrer que les sols sont indispensables à l'atteinte des objectifs fixés par les autres accords internationaux contraignants. L'idée serait alors, chemin faisant, de pousser vers l'émergence de protocoles ou d'initiatives à l'intérieur de chaque convention, qui prendraient mieux en charge les sols.

Néanmoins, quelles que soient ces avancées envisageables ou possibles, elles devront parvenir à lever les hypothèques sur la question des incertitudes. Gageons que l'intérêt renouvelé des politiques pour les sols, notamment face aux changements climatiques, permettra de (re)financer des recherches permettant de réduire certaines de ces incertitudes. Plus problématique sera cependant la réponse que pourra apporter la communauté aux questions de couplage entre gestion du sol et gouvernance du foncier. Dans l'état actuel, si les entrepreneurs de cause des sciences du sol sont bien conscients du verrouillage que cela constitue, et s'ils appellent à plus de discussions interdisciplinaires, ils ne sont pas parvenus à enrôler autour d'eux suffisamment de spécialistes de ces questions venant des sciences sociales. En témoigne par exemple la composition de l'ITPS ou du comité scientifique et technique du 4 pour mille, dans lesquels les sciences sociales sont sous-représentées. ▼

3. Le cas du 4 pour mille peut certainement se lire de manière similaire.

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LIAISON

Energie-Francophonie

NUMÉRO 105 — 2^e TRIMESTRE 2017

DÉSERTIFICATION ET SYSTÈME TERRE

*De la (re)connaissance
à l'action*



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



La revue Liaison Énergie-Francophonie est publiée trimestriellement par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

56, rue Saint-Pierre, 3^e étage
Québec (Québec) G1K 4A1 Canada
Téléphone: 1 418 692-5727
Télécopie: 1 418 692-5644
Courriel: ifdd@francophonie.org
Site Internet: www.ifdd.francophonie.org

Directeur de la publication

Jean-Pierre Ndoutoum

Rédacteurs en chef invités

Maud Loireau
Nabil Ben Khadra

Coordination technique

Arona Soumare

Coordination éditoriale

Louis-Noël Jail et Maryline Laurendeau

Attaché de programme

Issa Bado

Relecture

Aline Haeringer

Comité éditorial interne (IFDD)

Ibrahima Dabo	Mamadou Kone
Bernard Dubois	Jean-Pierre Ndoutoum
Louis-Noël Jail	Lionelle Ngo-Samnick
Tounao Kiri	Arona Soumare

Comité scientifique

Samir Allal	Panja Ramanoelina
Lori-Ann Cyr	Ahmed Senhoury
Sophie Lavallée	Raoul Siemeni
Stephane Pouffary	Nasser Ary Tanimoune

Collaboratrice à l'édition et responsable de la diffusion

Marilyne Laurendeau, marilyne.laurendeau@francophonie.org

Édition et réalisation graphique

Marquis Interscript

Tirage

2 800 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISSN 0840-7827

Les textes et les opinions n'engagent que leurs auteurs. Les appellations, les limites, figurant sur les cartes de LEF n'impliquent de la part de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable aucun jugement quant au statut juridique ou autre d'un territoire quelconque, ni la reconnaissance ou l'acceptation d'une limite particulière.

Prix de l'abonnement annuel (4 numéros)

40 \$ CAD

Poste-publications - Convention N° 40034719

Imprimé au Canada

..... SOMMAIRE

Mot du directeur..... 6
Jean-Pierre NDOUTOUM

Mots des directions de l'IRD et de l'OSS..... 8
Jean-Paul MOATTI et Khatim KHERRAZ

Éditorial.....10
Maud LOIREAU et Nabil BEN KHATRA

**Mot de la Ministre de l'Environnement, de l'Écologie
et des Forêts de Madagascar..... 12**
Bénédicte Johanita NDAHIMANANJARA

**Mot du Ministre de l'Environnement
et du Développement durable du Niger 13**
Almoustapha GARBA

**Mot de la Secrétaire exécutive de la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la désertification..... 15**
Monique BARBUT

La désertification, un enjeu global et une mobilisation multi-acteurs

**La désertification, où en sommes-nous?
Perception, avancées et défis18**
Wafa ESSAHLI

**La Convention des Nations Unies sur la lutte contre
la désertification: ses enjeux, son rôle, son avenir 22**
Marc BIED-CHARRETON

**Acteurs et mécanismes de gouvernance de la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la désertification..... 25**
Boubacar CISSÉ

**La société civile, pierre angulaire de la mise en œuvre
de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre
la désertification 28**
Patrice BURGER

Photos en couverture :

Les photos en couverture et illustrant certains chapitres sont issues d'une série de photographie Christian Lamontagne dédiée aux recherches sur la désertification en Tunisie.

Les plateformes science-politique abordant des problématiques liées à la désertification.....31

Mariam AKHTAR-SCHUSTER, Martial BERNOUX, Jean-Luc CHOTTE, Lindsay C. STRINGER, Hamid ČUSTOVIĆ et Vanina PIETRAGALLA

Les sols dans l'agenda international: avancées récentes et défis à venir36

Pierre-Marie AUBERT, Aleksandar RANKOVIC et Martial BERNOUX

D'Ankara à Ordos, les enjeux de la CdP1339

Louise BAKER et Sandrine JAUFFRET

La neutralité en matière de dégradation des terres: définition et principes de mise en œuvre43

Adeline DERKIMBA et Magali PAUSIN

Quelques messages de la société civile45

La dégradation des terres un enjeu de développement durable et de coviabilité

Dégradation des terres dans les zones sèches circum-sahariennes47

Aziz HIRCHE, Pascal PODWOJEWSKI, Ali MAHAMANE, Nedjraoui DALILA, Boughani ABDELMADJID, Salamani MOSTEFA et Hourizi RATIBA

La dégradation des ressources naturelles au Maghreb: une menace permanente pour le développement agricole et rural.....54

Omar BESSAOUD

Analyse de la vulnérabilité au changement climatique des moyens d'existence des populations en zones arides: cas de la région MENA56

Mongi SGHAIER

La télédétection source d'informations pour le suivi des régions sèches61

Richard ESCADAFAL

Migration et dégradation des terres: un lien non évident 64

Florence BOYER

La salinisation des écosystèmes: de la dégradation insidieuse à la remédiation continue par les hommes67

Jean-Pierre MONTOROI

Dégradation des terres et pauvreté: des liens complexes70

Isabelle DROY

Dégradation des terres et sécurité alimentaire: la mise à l'échelle des bonnes pratiques est possible et rentable73

Sébastien SUBSOL

Les conséquences de l'urbanisation sur la dégradation des terres en Afrique de l'Ouest sahélienne et soudanienne76

Frédéric ALEXANDRE

Érosion éolienne des sols, poussières et santé: le cas des méningites en Afrique79

Nadège MARTINY, Béatrice MARTICORENA, Ousmane NDIAYE et Hélène BROUTIN

Accès à l'eau, usage des terres et dégradation des sols: un triptyque qui favorise l'émergence des maladies diarrhéiques..... 83

Emma ROCHELLE-NEWALL, Laurie BOITHIAS, Christel BOUET, Oumarou MALAM ISSA, Alain PIERRET, Olivier RIBOLZI et Elodie ROBERT

Des moyens de lutte contre la désertification

Diversité des agricultures familiales soudano-sahéliennes: entre l'adaptation aux rigueurs du climat et des sols et l'intensification pour assurer la sécurité alimentaire..... 87

Pierre HIERNAUX

**Systèmes agroforestiers soudano-sahéliens :
tradition ou innovation?..... 92**

Josiane SEGHIÉRI

**Valoriser les ressources microbiennes
des sols pour satisfaire les objectifs
de développement durable 96**

Robin DUPONNOIS et Yves PRIN

**Au Burkina Faso, les femmes redonnent
vie à la terre et deviennent motrices
de la transformation..... 100**

Lilia BENZID et Roukiattou OUEDRAOGO

**La société civile et la lutte contre la
désertification: exemple d'«Acacias for all»
en Tunisie.....102**

Sarah TOUMI

**Les collectivités locales au cœur des projets
de gestion durable des terres dans les
territoires: renforcer la gouvernance
locale en zones arides104**

*Adeline DERKIMBA, Ana-Maria OLIVEIRA
et Pascale VINCENT*

**Accompagner le pastoralisme pour la
valorisation durable des terres de parcours....107**

*Alexandre ICKOWICZ, Ibra TOURÉ, Christian
CORNIAUX, Abdrahmane WANE et Bernard BONNET*

**Pastoralisme et politiques publiques :
un pas franchi à N'Djaména en 2013
pour la gouvernance et la sécurisation
des espaces pastoraux saharo-sahéliens113**

Bernard BONNET

**L'entraide internationale du point de vue
de la société civile en matière de lutte contre
la désertification et de sécurité alimentaire :
mieux mobiliser les acteurs pour un partage
d'expérience115**

Rémi HEMERYCK

**Dégradation des terres: quelle régulation?
De la coviabilité socio-écologique au droit
négocié118**

Olivier BARRIÈRE

**Expériences de lutte contre la désertification
en Afrique circum-saharienne: les techniques
connues et reconnues de Gestion Durable
des Terres.....121**

Habiba KHIARI et Abina AbdoulKarim BELLO

**Limitation de la déforestation via
des technologies alternatives 124**

Agnès RIZZO et Cécilia RINAUDO

**Le Fonds pour l'environnement mondial
et la lutte contre la dégradation des terres.... 128**

Jean-Marc SINNASSAMY

Chapitre conclusif

**Actions de lutte contre la désertification
pour des systèmes coviables à toutes échelles
de temps et d'espace.....132**

*Maud LOIREAU, Adeline DERKIMBA,
Nabil BEN KHATRA et Mourad BRIKI*